



M

Notre Association a été fondée en mars 1928 sous la présidence d'honneur du Général GOURAUD, ancien commandant de la IV^e Armée, avec les buts suivants :

- Maintenir honorer et rappeler le souvenir des Morts Français et Alliés tombés sur le front de Champagne de 1914 à 1918, auxquels nous avons joint ceux de 1939-1945.
- Unir en une grande famille morale, les pères, mères, veuves, orphelins, parents, amis et tous les anciens combattants.
- Aider la Fondation du Monument aux Morts des Armées de Champagne et des Ossuaires de Navarin dans son œuvre de conservation et d'aménagement du Monument de Navarin et de ses Ossuaires.

Les événements malheureux qui ont frappé notre Pays ralentirent considérablement notre activité et, à dater de 1941 notre messe annuelle fut célébrée clandestinement en la seule présence de nos fidèles adhérents parisiens en la crypte de l'église Saint-Augustin. Dès 1945, nous avons tenté de rétablir des relations normales avec tous nos adhérents.

Décidés à faire revivre notre Œuvre, nous envisageons de convoquer une Assemblée générale au cours du dernier trimestre 1948. Ainsi, nous pourrions reprendre et continuer notre action passée si vous voulez bien joindre vos efforts aux nôtres et d'avance nous vous adressons un chaleureux merci.

Le Trésorier adjoint :
J. MULLER.

Le Secrétaire Général adjoint :
G. CAQUET.

RECOMMANDATIONS :

Les cotisations 1948 déjà versées comptent pour l'année en cours sans obligation d'un nouveau versement.

Nous demandons à ceux de nos adhérents qui, antérieurement à 1939, ont racheté leur cotisation, de vouloir bien, eu égard aux difficultés présentes, faire un nouveau geste en faveur de la caisse de l'Œuvre.

S. V. P., joindre un timbre-réponse à votre correspondance.

BULLETIN D'ADHÉSION

Nom : _____ Prénom : _____
Profession : _____
Adresse : _____

déclare adhérer à l'Association du Souvenir aux Morts de Champagne
Cotisations à partir de 40 francs

Adresser les adhésions et cotisations à M. MULLER, Trésorier adjoint, 47, Faubourg Saint-Antoine Paris (11^e)
Compte chèques postaux Paris-985.34

RECOMMANDATIONS

Nous rappelons que :

1° Les cotisations sont prévues à partir de 50 francs et sont à adresser à M. Muller, trésorier, 47, Faubourg Saint-Antoine, Paris (11^e). C.C.P. 985.34 Paris ;

2° Les bulletins de réponses ci-dessous sont à adresser à M. Caquet, secrétaire général adjoint, 11, rue Gavarni, Paris (16^e), avant le 25 août.

Prière de joindre un timbre-réponse à votre correspondance.

BULLETIN DE RÉPONSE

I. — PELERINAGE DE CHAMPAGNE DU 25 SEPTEMBRE

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Prendra part au Pèlerinage de Champagne } Car
Voiture personnelle

Ne prendra pas part au Pèlerinage de Champagne.

II. — ASSEMBLEE GENERALE DU 15 OCTOBRE

Nom : Prénom :

Profession :

Adresse :

Assistera à l'Assemblée générale.

N'assistera pas à l'Assemblée générale.